

Image not found or type unknown



annulation de cassier judiciaire b2

Par **franki78**, le **06/12/2010** à **17:37**

Bonjour, il y a quelle que année j'ai été condamné pour falsification et usage de faux d'assurance, j'ai dû payer 4000fr d'amende et plus 1 mois de prison avec sursis, donc je pense que j'ai eu un casier judiciaire. A ce jour je suis maître chien et j'ai mon agrément pour travailler. A ce jour on vient de me proposer un emploi en Suisse pour travailler dans un centre pénitentier et je ne sais pas si on demande le casier b2, je voudrais savoir si maintenant après 9 ans mon casier b2 est vierge sinon quelle démarche faut-il faire. En vous remerciant d'avance